

ÉCOLE

En cette année scolaire 2020-2021 l'école d'Aujols accueille 24 élèves répartis entre 7 CP et 17 CE1.

Le fonctionnement de l'école n'a pas changé :

Les horaires d'école, de garderie et de transport scolaire restent les mêmes.

Le prix du repas à la cantine est toujours de 4,00 €.

Le nouveau confinement décrété le 30 octobre n'a pas imposé la fermeture des écoles mais un protocole sanitaire un peu plus strict a été prescrit et notamment l'obligation du port du masque pour les élèves à partir du CP. Tous nos enfants sont donc concernés par cette mesure.

Il est rappelé que toutes les personnes qui accompagnent les enfants à l'école doivent porter le masque.

Cette mesure peut paraître contraignante, mais nous devons rester très prudents car l'épidémie Covid est très présente et de nombreux cas positifs ont été diagnostiqués sur notre territoire.

Même si les enfants jeunes sont peu à risque de forme grave et peu actifs dans la chaîne de transmission du virus, ils peuvent cependant le transmettre autour d'eux.

Pensons à leurs parents, grands-parents et tout leur entourage !

Même si certaines activités ne sont pas autorisées (piscine par exemple !) les enfants de l'école ne restent pas sans activités à la fois ludiques et éducatives et le mois d'octobre a été riche en découvertes.

CONSTRUCTION D'UN ABRI A INSECTES



À l'école d'Aujols, les enfants accordent beaucoup d'intérêt à tout ce qui a trait à la nature et à la biodiversité. Dans la classe, un mini vivarium accueille chaque année un animal dont on surveille attentivement l'évolution (escargots, têtards...).



Mais les travaux en extérieur visant à la préservation de la biodiversité sont tout aussi passionnants et plébiscités. C'est ainsi qu'après avoir consacré une journée à fabriquer des nichoirs pour les hirondelles en 2018, les 48 petites mains de l'école d'Aujols ont confectionné un abri à insectes.

Le jeudi 15 octobre, sous la houlette de Magali Constant, de l'Atelier Nature Hirondelles, qui avait apporté tout le matériel

nécessaire, chacun s'est attaché à assembler, fixer, visser, remplir et huiler cet abri. Ce dernier pourra accueillir nombre de petites bêtes variées comme abeilles, fourmis, papillons, gendarmes etc... mais il est conçu pour que ni les guêpes ni les frelons ne puissent y entrer. Les enfants ont pu ensuite s'émerveiller de leur travail devant l'abri à insectes ainsi réalisé. Celui-ci sera bientôt installé dans le village et tout le monde pourra l'admirer. Ce beau projet a été financé par la municipalité.

LA SEMAINE DU GOÛT



Lundi 12 octobre, c'est le goût qui était à l'honneur avec la venue du Chef cuisinier Marc Bozzato du restaurant Le Marché et Marie-Laure Feral des «Jardins du Mas de Greil».

Les enfants ont goûté à toutes les saveurs: salé, sucré, acide, amer et umami ! Ils se sont régalés avec les pruneaux de Belfort du Quercy, la saucisse fumée préparée par le Chef, les financiers des gourmandises de Lilu, des pruneaux, du yaourt de chèvre, des biscuits apéritifs faits maisons, des fleurs comestibles et une boisson à base de verveine, menthe et mauve!

Les enfants sont repartis de cette matinée avec un diplôme, une toque et un petit sac contenant quelques spécialités à ramener à la maison!



www.aujols.fr

Inf' Aujols

N°24 - NOVEMBRE
2020



Photo : © Pierre Morice

Le coronavirus, ce virus sournois, aura eu raison de tout ce qui fait le vivre ensemble, de la convivialité, des rencontres familiales et entre amis, du bonheur de partager de bons moments.

La situation actuelle est inédite et notre vie quotidienne est largement perturbée. Si la nouvelle équipe municipale a pu se réunir quelquefois depuis les élections, elle n'a pas encore pu mettre en route de vrai projet communal, se bornant à gérer le quotidien au gré des protocoles sanitaires imposés.

Comment la situation va-t-elle évoluer ? Retrouvera-t-on la vie d'avant ? Comment s'organiser pour vivre avec ce virus ? Autant de questions que chacun d'entre nous se pose sans en avoir la réponse, ce qui est sans doute le plus déstabilisant et le plus angoissant.

En ces tristes temps d'épidémie et de confinement, ce mois de novembre nous offre malgré tout de belles journées et de magnifiques couleurs d'automne. À défaut de pouvoir sortir à notre gré, profitons donc de la douceur pour sortir et admirer la nature autour de notre village.

En attendant des jours meilleurs, je souhaite malgré tout une bonne fin d'année à toutes et tous et j'espère bien sincèrement pouvoir vous retrouver en début d'année prochaine, dans de meilleures conditions, pour la présentation des vœux du conseil municipal.

Depuis son installation fin mai 2020, le nouveau conseil municipal s'est réuni 5 fois en respectant strictement les consignes de distanciation et les gestes barrière.

Le souhait des élus était de pouvoir lancer le programme d'aménagement autour de la mairie, chantier remis d'année en année depuis 2006 faute de moyens financiers, et qui pouvait maintenant être envisagé puisque des



fonds avaient été affectés à ces travaux dans le budget 2020.

Malheureusement, avec la crise Covid, le dossier n'avance pas et les demandes de subventions que la municipalité pensait pouvoir lancer avant fin 2020 ne pourront sans doute pas être faites avant 2021 en espérant qu'il y ait une amélioration dans la crise sanitaire.

QUELQUES TRAVAUX, AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS ONT QUAND MÊME PU ÊTRE RÉALISÉS OU ENGAGÉS :

ECLAIRAGE PUBLIC

Un devis avait été établi en date du 15 avril 2019 pour le remplacement de 7 luminaires énergivores route de Cremps. Ce devis était d'un montant de 4 522,00 euros dont 70% pris en charge par Territoire d'Énergie Lot (anciennement FDEL Fédération Départementale d'Énergie du Lot). Le reste à charge pour la commune était donc de 1 492,26 euros.

Les travaux n'ayant pas encore été exécutés, ce devis a été actualisé. Il comprend désormais le remplacement de ces 7 luminaires par des luminaires à LED, mais également la remise aux normes de certaines installations d'éclairage public en créant une séparation entre le réseau de distribution d'électricité et le réseau d'éclairage public, la remise aux normes de coffrets de commande et la pose d'horloges astronomiques radio-pilotées.

Ce nouveau devis s'élève à 11 811,33 euros HT dont 3 887,32 euros à charge pour la commune, le reste étant financé par Territoire d'Énergie Lot.

CIMETIERE & MONUMENT AUX MORTS

Tous les travaux du cimetière sont terminés. Les dernières plaques qui restaient à poser sur les cavurnes dans l'ancien cimetière sont désormais en place.

La plaque du Monument aux Morts dont les noms étaient devenus illisibles à été restaurée et était en place pour la cérémonie du 11 novembre.



ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DES ROUCAILLOUX

La ligne électrique de la rue des Roucailloux est la plus vieille ligne du village qui possède encore des fils nus non sécurisés et pouvant présenter un danger grave en cas de rupture. Territoire d'Énergie Lot a donc proposé l'enfouissement dans toute cette rue et le réseau téléphone et fibre seront enfouis dans le même temps. Cela nécessitera, pour l'éclairage public, de poser des nouveaux lampadaires au nombre de cinq qui seront répartis dans la rue.

Cette voie étant étroite et bordée par de nombreux murs et murets à protéger, une concertation a eu lieu avec les riverains pour l'installation des coffrets et raccordements aux réseaux.

Les travaux seront réalisés fin novembre et la circulation sera règlementée dans cette rue pendant les travaux.

ADRESSAGE

Dans le cadre de l'adressage il reste encore quelques plaques de rues à poser, ce qui n'avait pu être fait par manque de mâts. Ces plaques seront posées dans la semaine du 23 novembre par l'entreprise Quercy Contact.

Il reste encore des plaques de numéros de maison qui n'ont pas été retirées par les propriétaires. Si vous n'avez pas encore récupéré votre numéro, merci de venir le retirer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

ACQUISITION DE MATERIELS

- Changement du photocopieur de la mairie dont le contrat était arrivé à échéance
- Installation d'un lave-linge et sèche-linge à l'école, appareils devenus indispensables en raison du protocole sanitaire strict qui oblige à beaucoup de nettoyages et désinfections

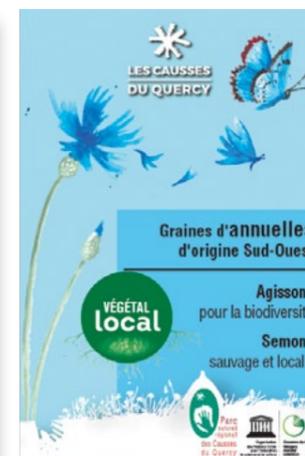
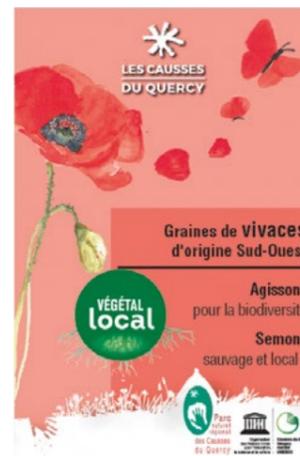


ACTUALITÉS DIVERSES

PROJETS POUR LE VILLAGE

Le Conseil Municipal souhaite s'investir dans l'aménagement des places du Lavoir et de l'Eglise pour les mettre davantage en valeur car elles sont témoins de l'histoire du village.

Ces différents lieux jouent aussi un rôle social avec l'organisation de fêtes, de spectacles et diverses activités. Ils participent, également, au cadre de vie des habitants.



Nous proposons une première idée : fleurir deux parterres autour du lac à partir de graines de fleurs du sud-ouest, en accord avec le Parc Régional des Causses.

En cette période de confinement, nous ne pourrions évidemment pas nous réunir physiquement; toutefois les personnes intéressées par ce projet, peuvent d'ores et déjà prendre contact avec :

- Vincent Gangloff : vincent.gangloff@hotmail.com
tél : 06.89.04.86.95
- Mireille Pfendt philippe.pfendt@orange.fr
tél : 05.65.31.67.43

DON POUR LES SINISTRES DES ALPES MARITIMES

L'Association des Maires des Alpes Maritimes a lancé un appel aux dons suite aux récentes inondations destructrices ayant causé des drames humains et de nombreux dégâts matériels.

Le conseil municipal par 9 voix pour et 1 abstention a voté un don d'un montant de 1 000 euros dont le montant sera prélevé sur la ligne des dépenses imprévues.

RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DU SECTEUR DE BRUNARD

Les membres du conseil municipal ont été interpellés par les habitants de la zone de Brunard au sujet de l'urbanisation de ce secteur ainsi que sur les problèmes liés à l'eau, notamment le manque de débit en saison d'été.

Une réunion avait été organisée pour le 12 novembre en présence de l'urbaniste de la Communauté de Communes et du président du SESEL (Syndicat des Eaux de notre territoire) afin de répondre aux questionnements des habitants.

Malheureusement, compte tenu du confinement, cette réunion a dû être annulée. Elle sera reprogrammée lorsque les circonstances sanitaires le permettront.



AUX NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

De nouveaux habitants ont choisi notre commune comme lieu de vie et la municipalité est heureuse de les accueillir. Afin d'établir le listing 2021 des redevables pour les ordures ménagères, payables sous forme de redevance et non avec la taxe foncière, la municipalité remercie toutes les personnes nouvellement installées de bien vouloir transmettre leurs coordonnées en mairie.

NOUVEAU REPRENEUR AU LOCAL DE L'ATELIER DU PASTIS

Andréa et Mathurin, cuisinier-pâtissier, nouvellement installés à Aujols, proposent pour la période de Noël, produits alsacien, Panettone...

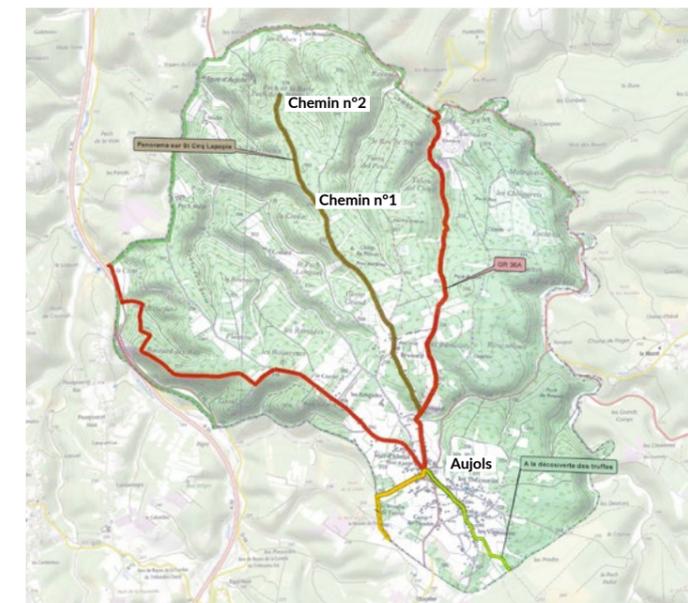
Dès début décembre vente à emporter en fin de semaine, pizzas, tartes flambées...

Renseignements au 06 45 11 05 53

INSCRIPTION AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET RANDONNÉES (PDIRR) DE CHEMINS RURAUX.

LOT TOURISME a proposé l'inscription de deux chemins ruraux d'Aujols au plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée :

- **Chemin n°1** : chemin rural du Frayruc pour une longueur de 1 586m (*panorama sur Saint Cirq-Lapopie et Géoparc du Quercy*)
 - **Chemin n°2** : chemin rural du Pech de la Barre pour une longueur de 1 029m (*panorama sur Saint Cirq-Lapopie et Géoparc du Quercy*)
- Ce projet qui participe à la mise en valeur notre territoire a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.



FIBRE OPTIQUE

Les travaux d'installation sont en cours. Pour l'instant seuls les secteurs de Brunard, Miquel et la route du Poux Nève sont opérationnels.

Pour savoir où en est le raccordement de votre quartier vous pouvez consulter le site

<https://www.alliancetreshautdebit.fr>